



« TRISOMIE 21 RECHERCHE »



Bulletin n°2 - novembre 2005

1^{er} appel a projet

Madame, Monsieur, Chers amis,

Vous avez soutenu l'action « TRISOMIE 21 RECHERCHE » que nous avons lancée en novembre 2003.

Les premiers fonds recueillis ont contribué à financer 2 recherches :

- étude des fratries des personnes porteuses de trisomie 21, Mme Régine Scelles, 6000 euros Cofinancement avec l'Université de Rouen et la CNAF
- étude de l'état de santé et social des adultes porteurs de trisomie 21, dans la Loire, Dr Bénédicte de Fréminville, 5000 euros Cofinancement avec le CHU de Saint Etienne

Les conclusions de ces études feront l'objet de communications dans GEIST Soleil.

FAIT 21 a lancé un appel à projets de recherches permettant d'améliorer la qualité de vie des personnes porteuses de trisomie 21.

Les contributions reçues traitaient notamment de la santé, l'éducation, mais aussi de la communication, la formation, l'éthique. C'est en fonction de leur concordance avec le thème de la recherche, leur originalité, l'intérêt scientifique que 5 projets ont été pré sélectionnés après évaluation par le Conseil Scientifique de FAIT 21, réuni le 8 octobre 2005 à Paris.

En définitive, 2 projets ont été retenus pour être financés en 2006 :

- ☞ Développement moteur et étude de la motricité manuelle chez des enfants porteurs de trisomie 21, Marianne JOVER, PsyCLE, EA3273, Université de Provence, 9000 euros, sur 2 ans
- ☞ Effet de la stabilisation mandibulaire par port d'orthèse sur la mastication pour un groupe de personnes porteuses de trisomie 21, Marie-Noëlle MAZILLE, EA3847, Université d'Auvergne, 10000 euros, sur 1 an.

Pour vous tenir informés de l'ensemble des actions menées par la FAIT 21 et des actions de recherche menées sur la trisomie 21, vous pouvez consulter notre revue GEIST Soleil et notre site Internet <http://www.fait21.org>.

Pour continuer à soutenir notre action vous pouvez :

- ☞ envoyer un don à : **FAIT 21 « Trisomie 21 Recherche »**
10 rue du Monteil
42.000 St Etienne
- ☞ organiser une action locale (n'hésitez pas à nous appeler, un administrateur responsable de la recherche prendra contact avec vous)

Au nom des personnes porteuses de trisomie 21 et de leurs familles, je vous remercie de votre soutien et vous prie de recevoir, Madame, Monsieur l'expression de mes salutations les meilleures.

*La Présidente de FAIT 21
Régine CLEMENT*



Fédération des Associations pour
l'Insertion sociale
des personnes porteuses d'une
Trisomie 21

FAIT 21 - 10, rue du monteil
42000 Saint-Étienne

Tél. 04 77 37 87 29 / Fax 04 77 33 99 02
Email fait21@wanadoo.fr

Groupe d'Etude
pour l'Insertion Sociale
des personnes porteuses
d'une Trisomie 21



Vous pouvez également continuer à soutenir notre action en optant pour le prélèvement automatique. Ainsi nous pourrions prévoir les sommes que nous investirons dans les projets de recherche. Ainsi, vous ne recevrez qu'un seul reçu fiscal global chaque année vous donnant droit à une réduction d'impôts sur le revenu pouvant représenter jusqu'à **60%** de votre don. **Ainsi pour un don mensuel de 15€ vous bénéficiez d'une réduction annuelle de 108 euros.**

Je souscris un abonnement de soutien à la revue trimestrielle, **GEIST Soleil** au prix de **25 euros** (4 numéros).

Veuillez trouver ci-joint mon chèque bancaire ou postal à l'ordre de « FAIT 21 ».

Je choisis le prélèvement automatique et je remplis l'autorisation de prélèvement ci après :

Association bénéficiaire: FAIT 21, 10 rue du Monteil, 42.000 Saint Etienne.

Numéro National d'Emetteur : 492837

NOM et ADRESSE du DONATEUR

Code Postal : _____ Ville: _____

ETABLISSEMENT du COMPTE à DEBITER

Code Postal : _____ Ville: _____

Relevé d'Identité Bancaire: *Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal .*

Code Banque : _____ Code guichet : _____ Numéro de compte : _____ Clé RIB : _____

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever à sur dernier tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessus.

Chaque mois la somme de	30 €	15 €	10 €	Autre montant	€
Chaque trimestre la somme de	90 €	45 €	30 €	Autre montant	€
Autre périodicité :	_____			Autre montant	€

DATE et SIGNATURE

Je suis libre d'interrompre à tout moment les prélèvements, par simple courrier, adressé à la FAIT 21, un mois à l'avance.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Seule notre association est destinataire des informations que vous lui communiquez.